



## ACCUEIL DE LOISIRS DE CROUY-SUR-OURCQ

---

### PROJET PÉDAGOGIQUE 2021-2022

### VACANCES SCOLAIRES



## Sommaire

### **1. Présentation de l'Accueil**

---

- a) La structure
  - Situation géographique
  - Locaux et équipements
  - Règlementation / Paragraphe Covid-19
  - Sécurité et incendie
  - Analyse de l'ensemble des contraintes et potentiels de la structure
  
- b) L'équipe d'animation
  - Composition de l'équipe
  - Rôles et missions
  - Modalités et obligations
  
- c) L'enfant
  - Les publics accueillis
  - Notre démarche pédagogique
  
- d) La famille
  - Accueil
  - Communication

### **2. Objectifs pédagogiques**

---

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

### **3. Fonctionnement en lien avec les objectifs du projet pédagogique/ Organisation de la Journée Vacances**

---

#### Thèmes, décorations et événements abordés

#### Planification d'une journée type Vacances scolaire

- Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
- Temps de détente et Temps calme
- Les activités
- Les sorties
- Le goûter
- Rassemblement / Forum
- Règles de vie
- La fonction sanitaire

### **4. Évaluation**

---

## Préambule

« Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif pour un accueil particulier. C'est aussi un outil de formation des animateurs, de suivi des conditions de déroulement et de conduite du projet. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du bien-être de ces derniers, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société. »

Extrait du mémo guide édité par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, établissement public du Ministère de la cohésion sociale.

## I. Présentation de l'Accueil

---

### a) La structure

#### - Situation géographique

La ville de Crouy sur Ourcq fait partie de la communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

Cette commune dispose de deux écoles (une maternelle et une élémentaire), un collège, un gymnase, un stade, une bibliothèque, des commerces de proximité, une poste, une maison de retraite, un pôle médical avec : médecin, infirmière et kinésithérapeute.

De nombreuses associations sportives et culturelles sont également installées aux alentours et au sein de la ville. L'accueil de loisirs périscolaire se situe près du centre-ville de Crouy-sur-Ourcq. Nous sommes établis dans un milieu à dominante rurale.

La structure se situe à dix minutes à pieds de la gare qui dessert la ligne « La Ferté-Milon / Meaux / Paris ». A dix minutes également nous avons également le parc de la providence boisé et équipé de structure de jeux adapté à notre public accueilli.

La ville accueille à ce jour plus de 1 926 habitants (source INSEE), avec un apport de jeunes couples travaillant bien souvent tous les 2 dans l'agglomération Parisienne.

On observe par conséquent une augmentation des effectifs dans les écoles, et parallèlement, la fréquentation des accueils de loisirs va croissante.

#### - Locaux et équipements

Crouy sur Ourcq se situe en zone rurale. L'accueil périscolaire est situé

9 rue Trevez Brigot et est accolé à l'école élémentaire du village, situé derrière l'église.

Les locaux sont entièrement dévolus à l'accueil de loisirs et à l'accueil de loisirs périscolaire et sont composés de :

- Une salle d'activités
- 1 réserve de matériel et de produits d'entretien ainsi qu'un coin animateur pourvu d'armoires de rangement.
- Un bureau pour la direction et vestiaires animateurs, nombreux rangements dans cet espace.
- Deux espaces toilettes attribués à chaque groupe d'âge : Pour les maternels : 4 toilettes et 3 urinoirs, 5 lavabos, une douche et un toilette accès handicapé.
- Pour les élémentaires : 3 toilettes et 4 lavabos, un toilette accès handicapé réservé à l'usage des adultes.
- Une cour et deux préaux pour les jeux extérieurs

- Un hall d'accueil, pourvu en table et chaises ; qui peut accueillir un groupe d'enfant en activité.
- Une salle de restauration accolée à l'accueil de loisirs périscolaire, qui peut servir de lieu d'activité.
- Un espace cuisine : une salle de préparation repas, une salle laverie et un lieu de stockage des poubelles.
- Deux vestiaires du personnel équipé à ce jour d'une machine à laver et deux douches.

Les salles d'animation doivent être cloisonnées afin de permettre aux enfants d'identifier chaque espace. Elles sont aménagées et permettent à chaque enfant de se sentir à l'aise sans y être trop confiné. L'aménagement est réfléchi en équipe et doit évoluer régulièrement.

Les espaces sont les suivants :

- **Coin lecture** dans le coin bibliothèque (Tapis, fauteuils, bibliothèque, affiches de littérature jeunesse, ...)

- **Coin construction** dans la salle principale sur des tapis de jeux. Pour les petits, (Délimité dans l'espace afin de sécuriser les constructions de type Kapla, lego...)

- **Coin jeux d'imitation** « comme les grands », Dinette, nurserie, atelier de bricolage...

- **Coin jeux de société** : des armoires « ouvertes », dans la salle de jeux ; sont mises à disposition afin que les enfants aient libre accès à certains jeux de société...

- **Coin créatif**, en salle de jeux ; installé sur des tables protégées par des toiles cirées (Mise à disposition de matériel et d'ouvrages créatifs de type perles, fil de coton, scoubidous...)

- **Coin dessin**, Mise à disposition de feutres, crayons, pastel, fusain ; dans la salle de jeux.

- **Coin détente, repos**, Où y sont installés plusieurs tapis, endroit qui est également le coin de rassemblement.

Nous disposons également d'un accès au parc de la Providence pour les jeux extérieurs. Ce parc est clôturé, et entretenu par la commune. L'équipe d'animation doit donner le bon exemple lors des sorties à l'extérieur.

Nous avons accès au préau.

Nous avons accès également à l'école maternelle, pour utiliser la salle de sieste, ainsi que l'espace de motricité en période de vacances scolaire.

La majorité du matériel de l'accueil de loisirs périscolaire est mis à disposition par la mairie et l'association charlotte loisirs, nous pouvons le partager au quotidien avec les personnels enseignants et autres, afin de développer le partenariat au cours de l'année, travaillant dans la même enceinte. Nous disposons de tables et de chaises adaptées à la taille des enfants en fonction des salles qu'ils occupent et également du mobilier de rangement.

Nous disposons de plusieurs armoires afin de ranger le matériel pédagogique, une armoire à goûter et de suffisamment de porte-manteaux pour l'accueil de chaque enfant. Le bureau est situé face au hall d'entrée ou des espaces de rangement y sont également implantés.

## Réglementation

Nous sommes soumis à la législation, à la réglementation du code du travail et à celles du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Nous avons également accès à la Convention collective nationale de l'animation du 28 juin 1988 qui a pour objet principal d'apporter des garanties conventionnelles à l'ensemble des salariés du secteur et en particulier à ceux qui ne bénéficient d'aucune garantie résultant d'accords d'entreprise.

\* Pour toutes fonctions exercées nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture est intégralement prise en charge par Charlotte Loisirs et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

## SPECIAL COVID-19

Depuis l'apparition du Covid-19, l'accueil de loisirs de Crouy-sur-Ourcq se doit aussi de créer un fonctionnement permettant de répondre aux critères des protocoles sanitaires créés par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Pour y répondre, la direction est désignée comme « référente covid-19 » : Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus respectant les recommandations « relatives aux mesures barrières et de distanciation physique dans les lieux d'hébergement collectif en prévision de leur réouverture dans le contexte de la pandémie Covid-19 (hors restauration et équipements annexes) ». Ces règles prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou avéré de la Covid-19.

## Sécurité et incendie

La mise en place des exercices d'évacuation ne relève pas de notre gestion directe mais de la mairie qui possède également le registre de sécurité. Cependant le plan d'évacuation de la structure est affiché dans les locaux et nous profitons des contrôles de fonctionnement du système d'alarme de l'accueil périscolaire pour simuler une évacuation. Cette dernière doit s'effectuer par les issues de secours de chacune des salles où nous sommes le plus proche afin de nous rendre rapidement au point ralliement qui se situe sur le parking de la structure, face à l'espace cantine. Les animateurs sont en charge de faire sortir le même nombre d'enfants qu'ils ont en début d'activité et seront munis de la liste d'enfants inscrit à leurs projets d'activité ce jour-ci. La direction doit vérifier que les locaux sont vides et sortir en ayant pris la liste générale de présence. L'équipe doit avoir une connaissance de l'annexe guide de bonnes pratiques vigilance attentats (Documents Annexe).

## Analyse de l'ensemble des contraintes et potentiels de la structure

Les locaux sont récents et ont été conçus pour être adaptés à l'accueil des enfants et à leur alimentation.

Afin de respecter le plan Vigipirate, la structure est munie d'un visiophone, avec lequel nous pouvons ouvrir la grille principale à distance après reconnaissance des parents d'enfant ayant sonné.

Cependant pour des raisons d'hygiène, l'accueil de loisirs ouvre le portail afin d'éviter le multi contact avec la sonnette et responsabilise l'équipe d'animation afin de redoubler de vigilance en se positionnant d'une manière à pouvoir contrôler les entrées et les sorties des familles. L'identité des adultes souhaitant entrés peuvent être ainsi contrôlées à l'aide de leur carte et des autorisations dans les dossiers d'inscriptions.

La principale contrainte de la structure est de ne présenter qu'une seule et unique salle de rassemblement.

Afin de respecter un maximum de gestes barrières (hygiène), l'accueil de loisirs constitue deux groupes d'activités qui ne se mélangent pas sur les temps d'accueil. Les maternels constituent le premier groupe et sont

accueillis dans la principale salle de rassemblement. Les élémentaires constituent le second groupe et sont accueillis dans un espace d'activités aménagé dans la salle de restauration.

Le matériel volumineux (types accessoires de sport) est stocké à l'intérieur de l'accueil dans les espaces sanitaires des adultes et le petit matériel de sport est stocké dans un coffre situé dans l'espace d'activités aménagés des élémentaires.

b) L'équipe d'animation

Elle se compose :

D'une coordinatrice : **Marie Pugin** (Titulaire du BAFD et titulaire du BAFA)

D'une directrice : **Marine Hédin** (Titulaire du BAFD et titulaire du BAFA)

D'animateurs : **Laëtitia Cecconi** (Titulaire du BAFA)

*Animatrice*

**Laura Muntzinger** (Titulaire du BAFA)

*Animatrice*

**Maëva Charles** (Non diplômée)

*Animatrice*

L'équipe d'animation possède de nombreuses compétences permettant le développement de projets variés et innovants au service des enfants. Elle est constituée d'animateurs travaillant à l'année auprès du périscolaire de la structure et peut être complétée par des agents effectuant ponctuellement des missions avec l'association et/ou des demandes de stages.

Les rôles et missions de chacun sont décrits ci-dessous dans les grandes lignes. Pour plus de précisions, vous pouvez vous référer aux fiches de postes établies par l'association Charlotte Loisirs. L'accueil de loisirs périscolaire de Crouy-sur-Ourcq est sous la responsabilité d'une coordinatrice Charlotte Loisirs dont le bureau est installé dans les locaux de l'accueil de loisirs du CIAS d'Ocquerre.

Nous sommes soumis à la réglementation jeunesse et sport et de ce fait nous respectons les taux d'encadrement des enfants qui sont de :

Vacances :

**1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans**

**1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans**

Il existe un trombinoscope de l'équipe d'animation situé sur les portes extérieures vitrées de l'accueil. Il est mis à jour lorsqu'il y a lieu, pour connaître la composition exacte de l'équipe d'animation mise-en-place.

L'équipe d'animation se compose d'animateur possédant le BAFD, BAFA ou sont stagiaire BAFA et sans qualification.

Responsabilités de la coordination :

- Elle est garante du bon fonctionnement des accueils de loisirs
- Elle assure la gestion du personnel des accueils de loisirs
- Elle valide les différents projets, courriers, et tous les documents

- Elle fait le recrutement, le suivi et l'évaluation des équipes avec les directeurs
- Elle mène les réunions de direction
- Elle gère et le fait le suivi des budgets et des fournisseurs
- Elle gère le suivi administratif :
- Prise en charge des inscriptions et des annulations
- Facturation famille

#### Responsabilités du directeur :

Titulaire du BAFD, il est garant du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

Il veille à la sécurité physique, morale et affective pour tous et gère les situations de conflits difficiles (adultes ou enfants)

Il gère des tâches administratives et relaie les commandes de matériel pédagogique,

Il anime des réunions et les organise,

Il mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,

Il joue son rôle de formateur, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires,

Il assure les relations avec les familles, avec les différents partenaires,

Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à sa hiérarchie.

#### Responsabilités des animateurs /animatrices :

Titulaires ou en cours de formation BAFA, ils (elles) sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

Ils respectent la législation en vigueur.

Ils assurent la sécurité morale et psychoaffective de l'enfant.

Ils sont garants de l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel

Ils prennent en compte les besoins de l'enfant, ils sont à l'écoute de celui-ci pour assurer son bien-être, mais aussi entendre ses choix et recenser ses propositions,

Ils anticipent et préparent des projets d'animation à remettre au directeur dans des délais impartis.

Ils mettent à disposition le matériel et les protections nécessaires pour les enfants et conduisent les activités (périscolaire matin et soir, vacances) adaptées aux capacités du public accueilli. Ils les évaluent avec les enfants, avec l'équipe d'animation et s'auto évaluent.

#### Démarche pédagogique :

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible **les points non négociables et négociables** du projet pédagogique.

Les objectifs du projet pourront être modifiés et améliorés après concertation avec les membres de l'équipe au cours des réunions de programmations mensuelles.

Les animateurs **devront tenir compte des engagements qu'ils ont pris** lors de la signature de leur contrat respectif.

Les évènements ou conflits internes devront se gérer dans un premier temps, sur le site où se déroule l'incident.

Le directeur se chargera de remonter l'information à la coordination ou la haute présidence de l'association. Si cela n'est pas respecté des sanctions seront mises en place et appliquées.

#### **(En réflexion avec l'équipe de direction)**

#### Responsabilités de la cantinière : Grapton Françoise

Elle s'occupe de la partie restauration et entretien de l'espace de la cuisine. Elle s'assure de la livraison des repas par le prestataire API RESTAURATION et de la qualité de ces derniers, dresse la table et fait le ménage quotidiennement.

- **Ses obligations**

Vie sur l'accueil de loisirs :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel de l'accueil (violence physique et verbale interdite)
- Respecter les horaires (Prévenir le service et le directeur de l'accueil en cas d'absence ou de retard)
- Justifier son absence par un document officiel
- Porter une tenue vestimentaire décente et adaptée à la situation et à la saison.
- Ne pas se promener avec ses affaires personnelles
- Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,
- Respecter et se référer aux consignes émanant du directeur ou de sa hiérarchie
- Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur

c) L'enfant

- **Publics accueillis**

Les enfants accueillis ont entre 2 et 12 ans, ils fréquentent une des écoles du village ou des villages avoisinants. Les enfants viennent de Crouy sur Ourcq, mais aussi des lieudits dépendant de Crouy sur Ourcq : la Chaussée, Fussy et des villages aux alentours comme : Coulombs en Valois, Germigny sous Coulombs.

Nous accueillons les enfants tous les jours de la semaine scolaire et lors des périodes de vacances de 7h à 19h. Nous avons des enfants issus de famille recomposées, ou monoparentales, de milieu aisé ou au contraire avec des moyens financiers limités. Certaines familles sont monoparentales ou les deux parents travaillent à Paris. Certains enfants ont de très longues journées, ils sont déposés tôt le matin et repartent tard le soir. L'enfant étant au cœur de nos préoccupations, nous considérons l'enfant comme un être à part entière, dont les besoins fondamentaux sont schématisés dans la pyramide ci-dessous :

➤ Rythme de vie et groupe d'âge

Afin de respecter au mieux le rythme de vie de chaque enfant et de leur proposer des activités adaptées à leur besoins et capacités, nous avons mis en place 2 groupes d'âge qui se déclinent selon ceux qui suit :

**Les 2 à 5 ans :**

Les maternels ont des besoins que l'on peut qualifier de primaires, comme se nourrir, dormir, se mouvoir, auxquels viennent s'ajouter un grand besoin d'affection, de sécurité et de communication. A cet âge l'enfant porte un grand intérêt au parent du même sexe et passe beaucoup de temps à l'imiter. Il prend conscience de son propre corps et de son individualité. En parallèle il est curieux et aime découvrir de nouvelles choses. L'enfant découvre, explore le milieu qui l'entoure. Il réalise des expériences et de nouvelles manipulations chaque jour. Toute agitation rend le « petit bout » instable et ses centres d'intérêts varient très rapidement. Un enfant de cet âge a une capacité maximum d'attention de 15 à 20 minutes. Il est donc important et impératif de proposer des activités variées et de courtes durées axées sur l'éveil des sens. L'animateur se doit d'être attentif et vigilant aux signes d'ennui et de lassitude. Les enfants de 5ans ont les mêmes besoins auxquels s'ajoute une envie de sociabilité. Celle-ci se traduit par le développement des sens du donner, et du recevoir. Ils n'ont pas encore réellement la notion d'appartenance, et l'animateur doit se montrer vigilant à la sécurité physique, affective et morale du public enfant. En voulant faire plaisir, un enfant peut se frustrer ou déclencher un conflit par une simple phrase : « C'est à moi, il me l'a donné/prêté. »



## Les 6 à 12 ans :

Ils s'affirment en bandes de copains et établissent des règles internes à leur groupe. Ils se lancent sans cesse des défis et ont un grand besoin de compétition, de se mesurer à l'autre. En parallèle, il développe un grand besoin d'équité, de justice. Lors des jeux, les règles doivent être clairement établies et énoncées. La séparation fille-garçon est amorcée et leurs centres d'intérêts se divisent. Les activités sont axées sur des temps collectifs, d'échanges et de partages, tout en préservant l'identité propre de chacun qui se développe et s'affirme. Curieux, l'enfant s'épanouira également en participant à des activités scientifiques et innovantes. Alors que les enfants autour de 6 à 7 ans demandent un suivi plus individualisé pour assimiler la découverte de l'univers des élémentaires, les 8 à 12 ans eux demandent à être davantage responsabiliser pour gagner en autonomie et renforcer leurs notions sur les valeurs de partage et d'entraides.

### - Notre démarche pédagogique périscolaire

L'accueil de loisirs donne la possibilité de vivre des temps de découvertes de soi et des autres dans un contexte de détente.

Le temps de loisirs participe à l'éducation des enfants et leur offre la possibilité de s'approprier un environnement, des expériences.

3ème pôle dans la vie de l'enfant aux côtés de la famille et de l'école, l'accueil de loisirs permet de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes dans le quartier, le village, et de découvrir d'autres environnements.

Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activité de qualité et de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et d'affirmer son esprit critique.

La vie en communauté est un apprentissage qui s'inscrit dans le temps selon l'âge, l'expérience et l'environnement de l'enfant.

### ➤ Prises en compte du choix du public

Chaque enfant à la possibilité de s'exprimer à travers un forum qui se déroule lors du goûter. C'est un moment convivial où l'on prend le temps d'échanger un maximum avec le public (idées de débat, mise en place d'une activité, désaccord, idée de sortie, etc...)... Des « ambianceurs » (restauration et évaluation de la journée) sont mis-en-place pour évaluer les temps partagés ensemble Ils représentent un support imagé avec lequel l'évaluation des enfants est mesurable. Le mode de présentation des activités est adapté en fonction de l'âge des enfants afin de respecter au mieux leur développement et besoin en autonomie. Lors de l'inscription à un projet d'animation ou une activité, il est demandé à l'enfant de rester fidèle à son acheminement à partir du moment où il commence l'activité dans la mesure du possible (hors départ avec les familles).

Les activités proposées ne sont pas obligatoires et le but de cet engagement s'inscrit dans une démarche citoyenne « je m'engage donc je finis ce que j'ai commencé ». Les autres animateurs présenteront divers pôles de jeux aux enfants ne voulant pas participer à ces projets.

Il est possible qu'à la demande des enfants une activité soit reconduite plusieurs fois et inversement, une activité peut se voir annuler ou repousser si peu ou pas d'enfants ne souhaitent y participer

- **Accueil de l'enfant :**

- Intégration d'un enfant ou d'un jeune handicapé ou en difficulté au sein du groupe et de la structure

- Intégration d'un enfant

Afin de faciliter son intégration au sein de l'accueil et comme chaque nouvel arrivant nous lui présentons les locaux, l'équipe encadrant et les enfants.

En cas de handicap, pour éviter qu'il soit montré du doigt par les autres, nous sensibilisons le groupe aux différences, et prenons le temps de leur expliquer le handicap.

- L'accueil doit pour cela être chaleureux, décoré et coloré. Il faut que le public enfant se sente en confiance et en sécurité dès leur arrivée.

- Les salles d'accueil sont aménagées de façon réfléchi pour faciliter un maximum le passage de chacun et afin que la sécurité soit optimale.

La direction est disponible pour les familles par téléphone et/ou par mail mais également physiquement de 7h à 9h et de 17h à 19h si un rendez-vous est mis en place en amont.

- Il nous appartient de mettre en œuvre nos pratiques en respectant le rythme de chacun, l'autonomie dans le groupe en adaptant les espaces et en tenant compte des objectifs et des contraintes de chaque temps éducatif.

- En fonction du degré d'handicap nous réfléchissons aux différentes possibilités d'accueil. Le but étant que la sécurité de chaque enfant soit la plus optimale possible, qu'un enfant ne se mette pas en danger face à un adulte non expérimenté à ce niveau. Des formations concernant le handicap peuvent également être mises en place car l'équipe d'animation n'est pas formée à ce niveau.

### Gestion des conflits entre enfants

En cas de conflits, l'animateur doit avoir un rôle de médiateur et se montrer impartial. Un rappel des règles de vie est fait systématiquement et dans tous les cas, le dialogue reste une priorité. Une sanction peut être prise à l'encontre du ou des protagonistes et peut aller jusqu'à l'exclusion d'une activité ou d'un projet. Seul le médiateur pourra, en accord avec la direction, décider de la durée de celle-ci.

- Règles de vie du groupe

Les enfants sont complètement associés aux règles de vie du centre. La structure est avant tout un lieu d'apprentissage et d'expérimentation à la démocratie. L'équipe pédagogique travaille en ce sens, c'est pourquoi ces règles sont rédigées et élaborées avec les enfants. Lors des forums, les enfants peuvent proposer des améliorations et des modifications de règles qui seront acceptées ou pas par l'équipe d'animation en réunion.

- **L'activité n'est pas une fin en soi mais un vecteur éducatif émancipateur.**

Grâce à l'expérimentation, l'enfant va se construire, exprimer sa personnalité et son potentiel.

Faire du sport, créer, jouer, partager, découvrir, apprendre, les loisirs éducatifs et culturels sont essentiels à son développement.

Être à l'écoute de l'enfant, c'est aussi lui accorder le droit de ne rien faire, de rêver ou de se reposer au prix de devoir parfois modifier un programme d'animation.

Chacun doit avoir sa place dans notre accueil et chacun s'enrichit au contact de l'autre, quel qu'il soit. Outre la proposition d'activités traditionnelles d'un accueil de loisirs, nous souhaitons :

- Développer le partage et l'entraide entre les enfants,
- Être à l'écoute des goûts et aspirations de chacun,
- Fédérer les enfants autour d'un projet commun, qui peut être une activité culturelle, artistique, sportive... qui dépasse les différences.

d) La famille

- **Accueil**

Une date de réunion famille est proposée le jeudi 17 septembre 2020 dans l'enceinte de la structure, afin de présenter l'association, son équipe ainsi que les nombreux projets à mettre en place au cours de l'année. (Voir projet d'animation)

Pilier de la construction et du développement de l'enfant, la famille est un maillon essentiel.

Premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils.

Il s'agit de l'associer non seulement dans le cadre de rencontre individuelle, de réunions d'informations, de temps de convivialité mais aussi dans la vie au quotidien de nos accueils.

Enfin, elle contribue à l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques.

#### Accueil et communication avec les familles

Bien avant d'accéder à l'accueil, je rappelle que la structure possède un système visiophone permettant d'ouvrir le portail à distance donc le premier contact oral parent/équipe d'animation se fait par l'intermédiaire de cet appareil. Nous sommes également munit de deux panneaux d'affichage, un concernant l'accueil (planning d'activités et notes d'informations) et l'autre concernant la restauration (planning goûter, planning repas). Les familles sont accueillies, matin et soir, depuis l'apparition du Covid-19 par le portail vert de la cour. Ils sont invités à émarger les heures d'arrivée et de départ à l'aide d'un stylo personnel ou un stylo mis-à-disposition et désinfecté.

Il est demandé aux adultes de ne pas entrer dans les locaux.

**Un cas exceptionnel peut amener une famille à entrer (pour récupérer un enfant malade par exemple), seulement, le port du masque est obligatoire.**

Il existe des documents administratifs de type émargement, dossier d'inscription, projet pédagogique, règlement intérieur, feuilles d'inscriptions au mois et tout document que le directeur a en sa possession. Ils peuvent être transmis sur demande des familles. Les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments de communication privilégiés avec les familles car c'est là qu'elles nous donnent des renseignements clés sur l'état de fatigue de l'enfant, son retour de la veille etc. Le soir elles attendent de nous la même chose. C'est pourquoi il est essentiel que les agents d'ouvertures relayent les informations aux agents de fermetures de la structure, d'autant plus que nous sommes le lien entre les familles et les instituteurs des écoles maternelle et élémentaire.

- **Communication**

➤ **Affichage dans les locaux de l'accueil :**

Des documents dédiés à l'information des familles et du personnel sont disponibles et/ou affichés au sein de l'accueil :

- Le règlement de la structure
- Le trombinoscope de l'équipe : illustré, il reprend en photos les adultes et leurs fonctions sur la structure
- Le projet éducatif et la charte éducative de l'association
- Le projet pédagogique de l'équipe d'animation
- Les projets d'ateliers de l'équipe d'animation
- Les menus de la semaine (midi)
- Les goûters de la semaine
- Récépissé de déclaration de l'accueil et numéros obligatoires
- Mesures d'hygiène et protocoles d'actualités (Vigipirate, Covid-19, Forte Chaleur, évacuation des locaux, consignes de sécurité...)

➤ **Espace Famille en ligne :**

Un espace en ligne personnel est dédié à chaque famille qui inscrit son enfant à l'accueil de loisirs. Munie de son identifiant et mot de passe, chaque famille peut consulter les plannings des temps forts des mercredis, des vacances, des menus et autres informations pratiques. La famille pourra également préinscrire son enfant aux différents services, payer en ligne, imprimer différents documents (factures, attestation, etc.)

## II. Objectifs pédagogiques retenus du projet éducatif

---

Les objectifs du projet éducatif de l'organisateur retenus sont définis au regard des choix et constats faits précédemment, et en s'appuyant sur les derniers bilans de périodes réalisés.

### a) Objectifs éducatifs

L'organisateur de Charlotte Loisirs a définis dans son projet éducatif 4 valeurs dont le détail est le suivant :

#### Émanciper :

- Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer dans plus de justice et de solidarité
- Éveiller l'intelligence individuelle et collective pour promouvoir la vie en groupe
- Rendre l'individu capable de s'affranchir de toutes formes de tutelles pour s'associer librement avec d'autres au sein de la société
- Éveiller l'intelligence créative, privilégier la démarche résultat, nos questionnements à la société
- Accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité ou son imaginaire, lui permettre de construire lui-même ses connaissances plutôt que les recevoir passivement

#### Éduquer à la citoyenneté :

- Encourager l'application quotidienne des personnes, confronter les points de vue, respecter les divergences et reconnaître la liberté de penser autrement.
- Construire une société qui intègre l'ensemble des personnes sans distinction ou condition d'origine.
- Développer des activités de libre expression, favoriser l'échange et l'écoute

#### Développer les loisirs responsables :

- C'est agir en référence à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit aux loisirs et activités récréatives, culturelles et artistiques.
- C'est privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.
- C'est privilégier l'inventivité pédagogique, l'initiative des jeunes et des enfants dans le respect de nos valeurs.
- Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics
- Recruter des personnels responsables, animés de nos valeurs éducatives en accord avec notre chartre d'engagement
- Permettre à l'enfant de vivre en toute confiance au sein de l'accueil sans pression éducative ni jugement

#### Vivre ensemble :

- Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Faire de la rencontre de l'autre le ferment de la transformation. Valoriser fortement ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre.
- Respecter les croyances et les opinions mais en aucun cas, sans souscrire à une quelconque idéologie acceptant le prosélytisme ou le fatalisme
- Faire du développement durable une préoccupation incontournable, et prendre conscience que nous sommes responsables des conséquences de nos choix et nos actes vis-à-vis des concitoyens et des générations futures

**b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités**

Nous avons choisi de retenir et de développer parmi ceux-ci les 3 valeurs qui seront nos objectifs éducatifs de l'année :

<b>Objectifs retenus du projet pédagogique</b>	<b>Raisons pour lesquelles nous retenons ces objectifs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Émanciper :</b> Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer dans plus de justice et de solidarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de l'espace pour permettre aux enfants d'être responsabilisés selon leurs capacités en sécurité.</li> <li>- Favorisation de temps d'ateliers et de temps d'échanges permettant la compréhension des gestes d'autonomie, les notions de groupe/société, justice et solidarité.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Éduquer à la citoyenneté :</b> Construire une société qui intègre l'ensemble des personnes sans distinction ou condition d'origine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation du public vers les notions de respect de l'autre et de ce qui l'entoure, de partage.</li> <li>- Création de liens avec des partenariats autour des ateliers pour favoriser l'intégration sociale.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développer des loisirs responsables :</b> C'est agir en référence à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit aux loisirs et activités récréatives, culturelles et artistiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le public doit être capable de s'inscrire dans un projet ou une activité qu'il souhaite effectuer.</li> <li>- L'enfant doit assimiler qu'il a le droit au repos, aux loisirs, aux jeux, et aux activités récréatives. Il a aussi le droit de participer aux activités artistiques et culturelles de son âge.</li> <li>- Il existera une dimension écologique dans les propositions d'ateliers à travers des notions de recyclages.</li> </ul>

Moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs

- **1<sup>er</sup> Objectif : Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer dans plus de justice et de solidarité**

<b>Moyens mis en œuvre</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
<p><b>L'équipe d'animation met en place une organisation pour donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer dans plus de justice et de solidarité</b> à travers les thématiques des vacances, une décoration sera mise en œuvre, un système d'inscription et des nouvelles activités innovantes seront mis en place afin d'inciter le public à faire part d'autonomie et de réaliser ses choix en toute liberté.</p> <p>Un suivi individualisé pour les petites sections sera mis-en-place sur les premières vacances de l'année pour favoriser leur évolution au sein de l'accueil (activités permettant de s'approprier des repères dans l'espace et des gestes d'autonomies simples)</p>	<p>Les enfants participent-ils aux projets ? Les enfants ont-ils participé à la réalisation de la décoration ? Sont-elles affichées dans la structure ? Les enfants respectent-ils preuves d'autonomie lors des tâches quotidienne ? Nombre d'enfant participant.</p>

- **2<sup>ème</sup> Objectif : Transmettre les valeurs de la société autour de la création de liens respectueux envers les autres et son environnement**

- 

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p><b>L'équipe d'animation met en place une organisation pour favoriser le respect de ce qui nous entoure</b> en collaborant avec des partenaires, nous souhaitons créer du lien entre les enfants et les alentours de l'ACM. A travers des temps d'échanges et d'ateliers, nous souhaitons favoriser les notions de respect et de partage. De plus, nous souhaitons sensibiliser aux notions de différences et de vie collective.</p>	<p>Combien de jeux de coopération, d'entraide ont été proposés ?            Les enfants participent aux ateliers accompagnés de copains différents</p> <p>Retour des enfants sur les temps d'échanges            Nombre de participant aux activités</p>

- **3<sup>ème</sup> Objectif : C'est agir en référence à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit aux loisirs et activités récréatives, culturelles et artistiques**

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p><b>L'équipe d'animation met en place une organisation pour proposer aux enfants accueillis des loisirs variés. Les activités</b> peuvent être à but <b>ludique et pédagogique</b>. Elles permettront de répondre à des besoins et des envies différents (jeux scientifiques, manuels, jeux dynamiques, jeux calmes...). Le planning d'activités proposées peut ainsi être modifié selon le public accueilli.</p>	<p>Combien de variété de jeux sont proposées par jour ?            Participation des enfants aux ateliers ?            Retour des enfants sur leur attente et satisfaction de planning ?</p>

### III. Fonctionnement en lien avec les objectifs du projet pédagogique.

---

L'accueil de loisirs périscolaire est un lieu de détente et de loisirs partagés pour les enfants qui le fréquentent. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissages permettant à l'enfant de partager des moments de plaisirs et de détente avec d'autres enfants de son âge, un lieu d'apprentissage de la vie quotidienne, d'expression de soi au sein d'un groupe, d'expériences individuelles et collectives favorisant la découverte, l'imagination et le jeu.

#### - **Thèmes, décorations et événements abordés – Périscolaire**

Lors des vacances, chaque accueil des Pays de l'Ourcq, dont Crouy-sur-Ourcq organise traditionnellement une thématique par période de vacances scolaires. Il existe un projet d'animation par période, dans lequel est décrit le fonctionnement de la structure selon la thématique.

(Voir annexes : Projets animations de l'équipe d'animation)

Dans le respect des protocoles sanitaires en cours, la structure peut être amenée à organiser des événements et des temps forts avec les enfants et leur famille.

#### - **Organisation de la journée des vacances scolaires**

Déroulement d'une journée type : Vacances scolaires (La structure est uniquement ouverte pour les vacances du mois d'octobre, mois de février, d'avril, juillet et août).

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 2 à 12 ans scolarisés de 9h à 17h.

L'équipe d'animation assure l'accueil des enfants et des familles entre 7h à 9h et entre 17h à 19h

#### Journée type sur les vacances scolaires

7h	Équipe d'animation : Mise en place et installation des pôles d'activités Public enfant : Arrivée échelonnée du public enfant et séparation des groupes (maternel et élémentaire)
7h-9h	Équipe d'animation : Accueil des familles et mise en place des pôles d'activités Public enfant : Pôle d'activité (lecture, jeux de société, ...)
9h- 9h15	Équipe d'animation : Rangement des pôles, appel des enfants, forum et présentation d'activités Public enfant : Rangement des jeux, passage aux toilettes puis forum informations et activités.
9h15-11h45	Équipe d'animation : Gestion d'atelier du matin Public enfant : Activités du matin
11h45- 12h	Équipe d'animation : Rangement des activités, installation et mise en place du service cantine Public enfant : Rangement des activités, temps libre encadré puis passage aux toilettes avant repas
12h- 13h15	Équipe d'animation : Lavage des mains et service cantine Public enfant : Lavage des mains et passage en cantine



13h15-13h30	Équipe d'animation : Temps de détente (représentation, lecture, ...), mises en place de la salle sieste. Public enfant : Temps d'échange et sieste pour les maternels
13h30 – 14h45	Équipe d'animation : Temps calme ou sieste de 13h45 jusque 15h45 au plus tard (2h de sieste conseillées d'après des professionnels de l'enfance), temps de pause animateurs (entre 13h et 14h45) Public enfant : Temps libre, temps calme
14h45 – 15h	Équipe d'animation : Temps d'animation en commun (Des jeux d'expression sont à prévoir de la part des animateurs) et présentation d'activité. Public enfant : Temps d'animation en commun et choix d'activité
15h – 15h50	Équipe d'animation : Gestion d'atelier de l'après midi Public enfant : Activités de l'après midi
15h50 – 16h	Équipe d'animation : Rangement des activités, installation et mise en place du goûter Public enfant : Rangement des activités, temps libre encadré puis passage aux toilettes
16h – 17h	Équipe d'animation : Service goûter et forum/débat Public enfant : Goûter
17h-17h30	Équipe d'animation : Départ échelonné des enfants – informations – Temps de détente Public enfant : Temps d'échange et Pôles d'activités (lecture, jeux de sociétés, dessin,...)
17h30-19h	Équipe d'animation : Temps libre et jeux collectifs d'intérieurs ou d'extérieurs (pôles d'activités) Public enfant : Pôles d'activités et temps libre (lecture, jeux de sociétés, dessin,...)
19h	Fermeture de l'Accueil

Des pôles d'activités sont proposés aux enfants, ces derniers ont le choix d'y participer ou non. Les animateurs mettront en place différentes activités et se chargeront de la mise en place des ateliers et des trajets.

**Modalités : Arrivée de 7h à 9h - Départ de l'Accueil entre 17h et 19h**

A l'arrivée, l'animateur met à disposition le listing d'émargement. Les familles doivent inscrire l'heure d'arrivée et signer la feuille. Les enfants sont dirigés vers les différents pôles d'activités (Salle d'accueil, salle de restauration).

Le soir, l'accueil du soir se fait à partir de 17h. L'animateur met à disposition le listing d'émargement. Les familles doivent inscrire l'heure de départ et signer la feuille. Une personne se charge d'accueillir les familles et de relayer les informations si besoin (école, soin, comportement, objet...).

Lors de l'inscription, la famille remplit un formulaire dans lequel il définit les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant et de nous avertir le matin si une autre personne vient le chercher par un écrit (daté, signé). Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité. Pour rappel, il faut avoir 17 ans minimum pour être autorisé à récupérer un enfant.

### Le temps du repas : de 12h à 13h15:

Nous sommes livrés par le prestataire API restauration. Le menu est choisi en amont par la coordination et les enfants du centre de loisirs d'Ocquerre. Il est le même pour les structures du Pays de l'Ourcq « Charlotte Loisirs ».

Le prestataire Api restauration livre les menus choisis par Charlotte Loisirs.

La transmission des menus du repas et du goûter aux enfants et aux parents doit obligatoirement être réalisée sous forme d'affichage.

- Les adultes doivent s'assurer du passage aux toilettes et du lavage des mains avec savon et séchage correct de chaque enfant. Il est important qu'un adulte soit situé dans les toilettes. L'équipe de direction doit s'assurer de la disponibilité du savon, des essuie-mains jetables et du papier toilette. Les adultes sont aussi tenus de se laver les mains et/ou utiliser des gants jetables.

- Les arrivées et les sorties des enfants et des adultes dans l'espace de restauration se font actuellement par groupes préétablis en lien avec le protocole en cours. Les temps de restauration et de goûter s'effectuent dans le calme : il s'agit de moments d'échange et de partage entre les enfants et entre les enfants et les adultes (cantinière, directeurs, animateurs).

- L'équipe s'assure du respect des règles suivantes :

- Que l'enfant s'hydrate correctement,

- Qu'il mange en quantité suffisante et raisonnable (sinon transmission d'informations à la personne prenant le relai de la garde de l'enfant),

- Qu'il goûte à tous les aliments (sauf contre-indication médicale),

- Qu'il mange proprement à l'aide de serviettes et d'une bonne assise et tenue,

- L'équipe d'animation doit réguler le bruit durant le repas et le goûter à l'aide d'un « ambianceur de volume ».

- Elle doit respecter les allergies, les régimes ou choix alimentaires et les PAI (Projet d'Accueil individualisé).

- Elle fait évaluer le temps de restauration par le public accueilli à l'aide d'un ambianceur (qualité quantité).

### Le texte officiel concernant le PAI rappelle quelques points essentiels, à savoir :

- que le projet est mis au point sous la responsabilité du directeur de l'école ou du chef d'établissement,

- qu'il doit faire l'objet d'une rédaction écrite,

- toute l'équipe éducative est associée à son élaboration,

- et que le médecin de santé scolaire, en particulier, est appelé à jouer un rôle important dans l'élaboration de ce projet.

- Il s'attache en particulier à la question des régimes alimentaires.

Il est donc nécessaire de récupérer le document et de se rapprocher de la famille et du directeur de l'école afin de mettre en place la prise en charge de l'enfant.

- Les enfants sont acteurs du débarrassage dans la mesure des possibilités de la structure et en fonction de leur âge.

- La répartition des groupes et des services de restauration s'organise en accord avec la Mairie, les écoles et le protocole sanitaire en cours.

- Les P.A.I se trouvent dans les dossiers famille.

Les enfants sont répartis par groupe, celui élémentaire mange sur les grandes tables de la salle de restauration, celui maternel mange sur les petites tables de la restauration. Il existe quelques mètres de distanciations entre les tables de ses 2 groupes.

#### Le temps d'échange de 13h15 à 13h30 :

Ce temps est sous la responsabilité des animateurs (trices) ou d'enfants, les enfants sont invités à s'exprimer sur leur journée passée (activités) et leurs envies de loisirs pour la suite.

#### Le temps calme pour les élémentaires et grande section de maternelle de 13h30 à 14h :

Il favorise les conditions propices à la récupération (Installation de tapis de sol, animation présentée par un animateur, jeux de société, livres, Kapla, Lego etc..). Les enfants peuvent lire écrire, jouer ou demander à se reposer. L'important étant d'y trouver un réel repos pour entamer les activités suivantes de l'après-midi.

**Important :** l'animateur et son groupe étant constitué, l'animateur évalue la durée du temps calme en fonction de l'état de fatigue des enfants avant la reprise des activités.

#### Les animateurs pendant ce temps :

- **Ont une attitude favorisant le repos des enfants,**
- **Pratiquent une écoute active durant ce moment privilégié de communication,**
- **Laissent le matériel à disposition des enfants en les responsabilisant sur le rangement et la tenue du matériel.**
- **Anime ce temps**

#### Le temps de sieste pour les maternels : petite et moyenne section environ pendant 1h30

Après le repas et le temps de jeu qui suit, les enfants vont aux toilettes, se lavent les mains, surveillés et aidés par les animateurs.

En fonction de l'âge et des besoins des enfants, les animateurs les orientent dans les différents espaces :

- Sieste pour les plus jeunes ou salle d'activités calmes. (Voir déroulement du temps calme élémentaire.)
- Les animateurs référents de la sieste, installeront les lits après le repas dans l'espace sieste de l'accueil, pendant que les enfants se déshabilleront : manteau, chaussures, sac à dos...

Un poste de musique peut être prévu pour mettre de la musique douce ou des chansons calmes, un espace bibliothèque avec des livres est aussi à disposition pour pouvoir lire des histoires pendant la période d'endormissement des enfants.

- L'animateur référent de la sieste s'assure que chaque enfant a son doudou (s'il en a un), ferme les rideaux pour être dans la pénombre et ainsi rappeler le contexte familial de la chambre lorsque l'on « fait dodo ».
- Une fois les enfants installés, l'animateur en charge de la sieste assure leur repos, par la lecture, la musique ou le silence.
- L'animateur de la sieste rhabille les enfants, puis les oriente au fur et à mesure vers l'autre animateur en activité dans la salle de motricité.
- Les derniers enfants sont réveillés en douceur entre 15h45 et 16h le mercredi et 15h30 à 15h45 sur les vacances.
- En fin de temps calme, les enfants vont aux toilettes sur proposition de l'animateur, et se prépare pour les activités en intérieur et/ou en extérieur.
- L'animateur référent range la salle.

## Les Activités de 14h15 à 16h

L'objectif est d'offrir un espace de choix aux enfants et s'assurer que les enfants participent à des activités qui leurs plaisent tout en favorisant les rencontres entre enfants.

Les activités sont proposées à l'avance matérialisées par des affiches quotidiennes pour responsabiliser les enfants et leurs permettre de faire un choix en toute connaissance de cause.

### En fonction de la tranche d'âge, environ 1h30 d'activités seront proposées aux enfants élémentaires 45 minutes d'activités pour les maternels.

Tous les animateurs sont chargés de l'installation des salles en différents espaces (jeux, dessin, conte et lecture, etc.)

Différents ateliers animés seront mis à la disposition des enfants. Un équipement approprié d'espaces permettra une simulation qui développera une activité spontanée de l'enfant. L'animateur reste garant du bon déroulement de celle-ci.

Une alternance équilibrée est recherchée entre les activités manuelles, sportives, culturelles et d'expression. L'enfant doit pouvoir choisir son type d'activité, voire en créer. Découvrir le monde qui nous entoure c'est d'abord apprendre à regarder et à comprendre.

Le contenu des activités doit permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et formes de loisirs. Les activités, les inter-centre et les manifestations doivent faire l'objet d'une préparation non négligeable (temps réunion et investissement personnel) pour qu'elles soient variées et pertinentes. Elles doivent développer l'esprit créatif de l'enfant, comme des activités artistiques (création d'objet en terre, création d'instrument de musique, de maquette, etc.) qui ont pour objectif de développer leur dextérité, l'écoute et la logique.

Elles doivent développer l'esprit de groupe, comme les initiations sportives (balle aux prisonniers, rugby, teck, parcours d'obstacles, etc.) qui ont pour objectif de favoriser le respect de chacun, l'entraide, l'esprit d'équipe.

Les animateurs (trices) doivent prévoir un projet d'animation sur plusieurs séances dont l'objectif premier est l'évolution. Dans chaque séance l'animateur doit faire évoluer la technique ou le contenu de l'activité. (Annexe des projets thématiques)

### **Les activités proposées non exhaustives**

#### **Activités physiques**

- Grands jeux dans le centre et en forêt
- Tournois
- Jeux de balles, ballons (mousses et durs)
- Jeux de raquettes, badminton, mini tennis
- Déplacement à bicyclette et trottinette dans l'espace clos du centre (trottinette à partir de 6ans).
- Baignade, en piscine et base de loisirs eaux vives.

#### **Activités manuelles**

- Ateliers constructions, carton, bois, papier, terres, plâtres et matériaux de récupération
- Activités scientifiques, micro fusées, cerfs-volants, boomerangs
- Activités écologiques, éolienne, moulin à eau.

### **Activités culturelles et d'expression**

- Ateliers graphiques, dessins, peinture, fresques, pochoirs, éponges, doigts, pieds, paille.
- Création de spectacles, par et pour les enfants, ateliers multi disciplinaires
- Création d'événementiels par les enfants, pour les enfants et les adultes
- Déplacements / spectacles ex : marionnettes, contes, cirque, concert, festival
- Déplacements cinéma ou projection en interne.
- Atelier cuisine
- Maquillage
- Visites d'exposition et rencontre avec le monde de l'artisanat, producteurs locaux.
- Visites patrimoine et monument proches.

### **Activités nature en environnement**

- Massifs forestiers
- Balade dans les champs / Pré/ Forêt
- Observation oiseaux / insectes / flore
- Connaissance des arbres
- Rivières et coin pêche
- Ateliers prises d'empreintes
- Ateliers nettoyage : Sacs et gants /tri sélectif / citoyenneté.

Les sorties ou visites sont des moyens couramment adoptés pour approfondir un thème ou une succession d'activité (la campagne, la mer, l'écologie, la ferme, ...) L'organisation d'une sortie doit rester un moyen pour construire, illustrer ou renforcer une ou plusieurs activités (un jeu, une visite, ...). L'environnement naturel représente également un lieu de découvertes (balade en forêt et fabrication d'un herbier, etc.).

#### Les sorties :

##### ➤ **Avant une sortie :**

Avant toute chose les animateurs doivent en réunion de préparation se répartir les tâches. Afin que la préparation de la sortie soit anticipée et qu'elle ne perturbe pas les enfants.

- Les animateurs doivent établir une feuille de sortie avec les noms et prénoms des enfants, le lieu de la sortie, les horaires et les prénoms des accompagnants.
- Préparer la trousse de secours et la vérifier, gilets de sécurité orange
- Préparer le matériel nécessaire dans un sac à dos : bouteilles d'eau et des gobelets si le trajet le nécessite, changes (pour les maternels), badges des enfants, sacs poubelles, et dossiers des enfants
- Des bracelets orange Charlotte Loisirs avec inscrit le numéro de téléphone de la coordination sont portés par les enfants lors de chaque sortie

➤ **En sortie : musée, aquarium...**

Lors de sorties dans un lieu spécifique favoriser les petits groupes afin d'assurer la sécurité des enfants, toujours penser à les compter.

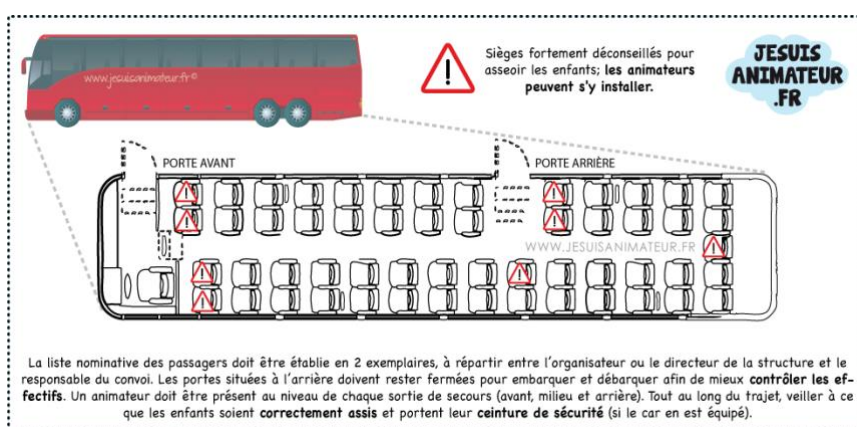
➤ **En sortie : parc, forêt**

Une sortie dans une forêt ou dans un parc favorise la mise en place de grands jeux donc il faut bien évidemment préparer son matériel si besoin.

➤ **En sortie : En car :**

Lors de la montée dans le car, un animateur doit monter avant les enfants afin de les placer correctement. Un animateur reste à la porte pour compter les enfants et les faire monter. Dans le car les animateurs doivent se placer de manière suivante.

Lors de la descente du car les animateurs doivent impérativement vérifier qu'ils ne restent pas d'enfants ni de vêtements ou autre. Il est obligatoire de les compter à la sortie du car.



➤ **Après une Sortie**

Lors d'un retour d'une sortie vérifier que tous les enfants ont toutes leurs affaires qu'ils n'ont rien oublié dans le car, faites un retour avec eux de la sortie.

➤ **Déplacement à pied**

Pendant d'une sortie à pied il faut un animateur devant et un derrière. Lors d'un passage piéton l'animateur doit attendre que le feu soit vert il doit se positionner afin de bloquer la circulation.

[Le goûter de 16h 30 à 17h](#)

Le goûter est un moment festif et de partage où l'équipe doit être à l'écoute des enfants et doit transformer ce temps en échanges éducatifs (l'alimentation, le goût, les saveurs, prendre la parole, se raconter...). L'équipe avec l'enfant veille au rangement de la table.

À la suite des activités, les enfants se rendent aux sanitaires pour se laver les mains, puis se mettent à table.

Les enfants goûteront dans des espaces propres et agréables aménagés selon les règles d'hygiène recommandées. Les régimes alimentaires médicaux sont inscrits pour qu'ils soient respectés.

Le goûter se déroulera dans le calme, chaque animateur sera présent auprès des enfants durant ce moment pour que le goûter soit un moment privilégié durant lequel discussions et échanges seront engagés.

Les menus des goûters sont élaborés par la coordination. Ils sont équilibrés, en quantité raisonnable, diversifiés et en lien avec le repas du midi. Il est le même pour toutes les structures du Pays de l'Ourcq « *Charlotte Loisirs* ».

Lorsque la direction achète elle-même les goûters, les aliments frais doivent être transportés dans des glacières contenant des pains de glace afin de maintenir les produits en température.

- Ils doivent être conservés dans un endroit sec et isolé.

- La direction est tenue de vérifier les dates de consommation des produits et d'en faire le suivi.

- Les animateurs doivent noter les dates d'ouverture sur les bouteilles ; pots de confiture ou de pâte à tartiner. Après le goûter, les enfants bénéficieront d'un temps calme en présence d'animateurs avant les départs échelonnés puis des pôles d'activités libres seront proposés aux enfants à partir de 17h.

### Forum / Rassemblement

Donner la parole aux enfants est un exercice qui permet aux enfants de parler et s'affirmer en groupe, de prendre conscience de la force du groupe et de lister les envies et centre d'intérêts des enfants. Le forum recense les satisfactions, critiques et suggestions des enfants et des adultes. Il permet aux animateurs de faire le point sur la vie quotidienne, les activités et les décisions à prendre. Le forum se termine avec des quizz, devinettes, énigmes, blagues.

### Règles de vie

1 - Les règles de vie « Enfant » :

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles ont été travaillées avec les enfants en début de chaque session. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en milieu de session et une visite des locaux est programmée. Cette dernière est faite par des enfants volontaires du groupe. Les interdits, le négociable, les sanctions, les renvois seront l'affaire de tous.

De ce fait, le choix pédagogique de l'équipe est d'amener toute personne appartenant au centre à réfléchir sur ces règles de vie, de les lister et d'en choisir les sanctions. Les règles ne sont pas immuables : elles peuvent évoluer.

Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique est interdite,
- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises,
- Ne pas courir dans les espaces intérieurs
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil de loisirs
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci
- Points adultes

2 - Les règles de vie « Animateurs » : L'équipe d'animation est soumise à des règles de fonctionnement qui régissent l'organisation et le comportement à adopter sur la structure. Ce document est à signer à chaque session par tout le personnel d'animation.

Cf. Annexe : Règles de vie Animateurs

#### La fonction sanitaire

La fonction sanitaire est tenue par le directeur de la structure.

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : Soigner, consoler, rassurer doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- L'animateur qui effectue les soins prévient la direction s'il doit prévenir les pompiers. Il devra dans le même temps prévenir le parent concerné.

- Un cahier de soins est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée et signée sur le cahier d'infirmerie. Le directeur signera à la suite de chaque intervention.

-Les fiches de renseignement (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers.

- Des affiches "Allo Enfance maltraitée" avec le numéro d'appel 119 sont affichées à l'accueil.



## IV. Évaluation

---

Méthode d'évaluation du projet pédagogique

Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité, et la cohérence du projet pédagogique et de définir les axes d'amélioration à apporter selon les critères cités ci-dessous :

### Les objectifs pédagogiques :

- Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, soin du matériel, hygiène,
- Autonomie de l'enfant : repères des espaces, prise en charge de ses affaires, prise de parole, choix des activités, l'enfant s'est-il approprié les espaces ?
- Prise en compte des centres d'intérêts et des initiatives des enfants,
- Évolution des comportements, amélioration du langage, solidarité et initiatives,
- Bien-être de l'enfant dans la structure,

### Les activités :

Conformes aux objectifs éducatifs et pédagogiques ?

- Les moyens, la préparation, le déroulement, la qualité éducative, conformes à la législation et aux règles de sécurité,
- Satisfaction des enfants,
- Quand et comment les activités ont-elles été choisies ?
- Les temps de vie quotidienne sont-ils intégrés dans les activités ?

### Le fonctionnement de la structure :

Programmation de réunions d'équipes, concertations, relations et communication familles, rédaction de bilans : équipe, activités, budgétaire, évaluation des enfants, évaluation des animateurs (trices), améliorations, initiatives.

### Évaluation des animateurs (trices) :

Évaluation des projets d'animations ou des activités, préparation des activités avec exemples de réalisations possibles, les activités sont-elles variées ? Les enfants sont-ils associés au choix des activités et comment ? Respect des règles de vie, du règlement. Participation et degré d'implication dans la vie quotidienne et les activités. Rangement et respect du matériel, degré de détérioration. Les consignes de sécurité sont-elles connues et respectées des animateurs (trices). Des réunions sont-elles organisées pour préparer les activités, quand et avec qui ?

### Évaluation des animateurs stagiaires BAFA :

Une grille d'évaluation a été mise en place sur les structures du Pays de l'Ourcq afin de valider ou non, de la même manière ; le stage pratique BAFA de l'animateur, afin de l'aider, de l'accompagner et nous le voyons au moins une fois par semaine pour effectuer des entretiens-bilans.

### Évaluation de la satisfaction des enfants :

L'évaluation s'effectuera quotidiennement auprès des enfants. A l'occasion du forum/rassemblement, les enfants pourront s'exprimer sur la journée passée de façon collective sur le temps du goûter.

### Les critères sont les suivants :

- Cette année, les enfants ont-ils découvert des choses nouvelles ?
- Les enfants ont-ils été concertés dans le choix des activités ?

- Les enfants peuvent-ils choisir et s'inscrire seuls aux activités ?
- Les enfants apprécient-ils le moment du goûter ?
- Les enfants apprécient-ils le moment du repas ?
- En termes de bruit les enfants sont-ils satisfaits ?

#### Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Réunions, parents/enfants, spectacle, un questionnaire de satisfaction et un livre d'or sera mis en place à chaque fin de cycle.

#### Les critères sont les suivants :

- Le service d'accueil de loisirs correspond -il à l'attente des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?
- Les outils de communication sont-ils mis en place et utilisés ?

#### **A destination de l'équipe :**

##### **Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices**

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter. C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'activités et d'outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de Loisirs